

## PROCÈS VERBAL du 19 décembre 2022 à 20h30

MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Didier CASSAN, CREPISSON Béatrice, Patrick LEPETIT, Patrice TARDY-JEUNOT, Claude EPARVIER, Myriam PINAZ, Céline DURAND, Nadège SIBEUD.

Absents : Lilian ROBIN, Gérard ROUSSET

Secrétaire de séance : Béatrice CREPISSON

Procurations Gérard VALLET à Nathalie DURAND  
Emmanuelle BONNET à Didier CASSAN  
Marion DERLON à Béatrice CREPISSON

Approbation du procès verbal rendu du conseil municipal du 29 novembre 2022 : **Votants : 13, Pour : 13**

### **1 - Délibérations :**

Demande de subvention auprès du département pour l'étude centre village : Mme le Maire explique que nous avons omis de demander une subvention au département. Compte-tenu que nous avons déjà réglé des factures, nous pensons que ces montants ne seront pas pris en compte mais nous allons demander une subvention sur la totalité du coût de l'étude. **Votants : 13, Pour : 13**

Décision modificative : Mme le Maire donne des explications concernant un manque de 384 € pour l'éclairage de l'église, elle propose de prendre 400 € sur le compte 1641 (emprunts). **Votants : 13, Pour : 13**

Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 : Mme le Maire propose de prévoir un peu de trésorerie en début d'année 2023 afin de payer les premières factures des travaux qui devraient bientôt commencer, notamment la sacristie. **Votants : 13, Pour : 13**

### **2 - Questions diverses**

Cimetière : Etudier les prochains curages de tombes ainsi que la suite des reprises de concessions.

Départementale 137: Mauvais état de la route qui part de l'école jusqu'au quartier de la gare en partie à cause des passages à répétition de camions.

Luminaires : le SDED devait poser de nouveaux luminaires, cela n'a pas été fait car problèmes d'approvisionnement. Dédommagement de la part du SDED à hauteur de 550 € à déduire de la somme qui leur est dû.

Pic Bœuf : Vente aux enchères le 12 janvier 2023. Une pancarte vient d'être apposée sur la devanture du restaurant pour informer de la prochaine vente. Crainte de voir la licence IV partir en dehors du fond de commerce. Un courrier au commissaire priseur a été établi afin de l'informer de notre volonté de garder la licence sur la commune.

Prieuré : Concernant les servitudes de la famille Parade, un numéro de parcelle ne correspond pas et devra être notifié sur l'acte, modifications envoyées à Monsieur VACHER (étude notariale).

Club informatique : Réflexion sur le devenir du club, idée de faire un « tiers lieu » à Manthes afin de voir grandir l'association et peut-être mener vers l'embauche d'un salarié au vu de la difficulté de plus en plus grande de trouver des formateurs bénévoles.

Société de pêche : Problème de parcelles sur le cadastre (emplacement de la société de pêche et propriété de Madame BEGNIS-GUILLOT).

Dépôts sauvages: Nouveaux dépôts de sacs de végétaux sous le pont du TGV quartier de la gare.

La séance est levée à 21h50